



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 30^{ème} session ordinaire, le 16 décembre 2021 par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Mayacine Camara, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, représentant le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération du Sénégal.

Ont pris part aux travaux, les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Centrafrique, Congo, Comores, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Sénégal, Tchad et Togo.

Ont également pris part aux travaux, les représentants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et de la Banque Centrale de la République de Guinée.

Les travaux du Conseil ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'organisation, à la mise en œuvre du plan d'actions 2021 au 30 juin 2021, à l'examen de l'étude portant révision du Traité d'AFRISTAT et élaboration d'un modèle économique ainsi qu'à l'examen du projet concernant les orientations stratégiques du Programme Stratégique de Travail d'AFRISTAT (PSTA) 2022-2025.

Le Conseil a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre du Plan d'actions 2021 au 30 juin 2021, nonobstant les conséquences de la persistance de la pandémie liée à la covid-19 et les difficultés de trésorerie consécutives au retard de versement des contributions par certains Etats membres. Il a invité l'Observatoire à assurer encore plus de leadership dans l'harmonisation des statistiques au sein des Etats membres en vue de répondre idéalement aux besoins croissants des utilisateurs des données statistiques.

Ayant examiné les principales conclusions de l'étude portant révision du Traité d'AFRISTAT et élaboration d'un nouveau modèle économique, le Conseil a opté pour une contribution volontaire des Banques centrales aux Fonds AFRISTAT. S'agissant de la proposition relative au mécanisme de prélèvement des contributions des Etats membres, le Conseil a décidé d'observer pour le moment le statu quo tout en exhortant les parties prenantes à transmettre leurs observations sur la faisabilité du modèle économique dans un délai d'un mois.

Poursuivant ses travaux, le Conseil a suivi la présentation du projet sur les orientations stratégiques du Programme Stratégique de Travail d'AFRISTAT (PSTA) 2022-2025. Il a salué la pertinence des axes stratégiques proposés et insisté pour que les futurs appuis dotent les pays et les Communautés économiques régionales en capacités de suivi de l'accord de libre-échange. Le Conseil a adopté le projet sur les orientations stratégiques sous réserve de la prise en compte des observations formulées et encourage la Direction générale à poursuivre les travaux en vue de l'élaboration du PSTA 2022-2025.

Délibérant sur la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT, le Conseil a relevé le faible taux de mobilisation des ressources au titre des contributions des Etats membres. Après un tour de table, le Conseil a enregistré des promesses de versement de certains Etats membres. Le Conseil félicite les pays totalement à jour de leurs contributions et ceux qui ont partiellement contribué aux Fonds AFRISTAT. Il a invité les Etats membres en retard à prendre, en toute diligence, les dispositions idoines pour s'acquitter de la totalité du reliquat de leurs contributions. Le Conseil a encouragé les pays à s'inspirer des expériences de Fonds de développement de la statistique, mis en place dans certains pays, qui permettent d'atténuer les difficultés de mobilisation des ressources. Afin de doter AFRISTAT des moyens lui permettant d'assurer convenablement sa mission de renforcement des capacités statistiques des Etats membres, le Conseil recommande à ses membres de mener un plaidoyer de haut niveau.

Le Conseil des Ministres a aussi procédé à la nomination de M. Serge Jean EDI, de nationalité ivoirienne, au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, pour un mandat de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

Enfin, la Présidence du Conseil des Ministres a été renouvelée et Dr. Domitien Ndiokubwayo, Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique du Burundi en assurera la charge à partir du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de deux (02) ans.

Fait à Dakar, le 16 décembre 2021

Pour le Conseil des Ministres,



M. Amadou HOTT,
Ministre de l'Economie, du Plan
et de la Coopération du Sénégal